



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E121752

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2024

ÉDITÉ LE 08/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/01/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 529779522

Siret : 529 779 522 00018

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2120747-0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 21316078004

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 21316078004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : A.R.C CONSTRUCTION

FERME DE NOISEMENT
91750 CHAMPCUEIL

Téléphone : 01 64 99 64 52

Portable : 06 71 31 36 32

Site Internet :

E-mail : gregorycorvaisier@live.fr

Responsabilité légale :

CORVAISIER GREGORY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur,Charpentier,Couvreur,Maçon,Plâtrier / Plaquiste)	14/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.